

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS  
MOTORISÉS  
VILLE DE SAGUENAY**

---

Procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics, immeubles et équipements motorisés tenue au Service des travaux publics, 3501, rue du Roi-Georges Jonquière, le 31 mai 2018, à 13h30.

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET GÉNIE :**

**Sont présents :**

M. Michel Tremblay, président  
M. Jean-Marc Crevier, conseiller  
M. Michel Potvin, conseiller  
M. Denis Simard, directeur général adjoint  
M. Laval Claveau, directeur Service des travaux publics  
M. Luc Côté, directeur Service du génie  
M. Steeve Séguin, directeur adjoint Service des travaux publics  
M. Steeve Julien, directeur par intérim atelier mécanique  
M. Carol Davies, chef de division parcs  
M. Jean-François Martin, chef de division voirie  
M. Marc Bouchard, conseiller

**Absents :**

M. Raynald Simard, conseiller  
M. Jean Morneau, directeur Service des immeubles  
Mme Myriam Villeneuve, chef de division hygiène du milieu  
Mme Josée Néron, mairesse  
M. Carl Dufour, conseiller

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion ;**
  - 2. Lecture et approbation de l'ordre du jour ;**
  - 3. Suivi du compte rendu du 12 avril 2018 :**
    - 3.1. Compte rendu du 12 avril 2018.
  - 4. Circulation, sécurité et signalisation (Luc Côté) ;**
  - 5. Fermeture de la réunion.**
- 

**1. OUVERTURE DE LA REUNION**

Le président ouvre la réunion 13 h 35 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS**  
**MOTORISÉS**  
**VILLE DE SAGUENAY**

---

**2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est accepté tel que lu tel quel.

**3. SUIVI DU DERNIER COMPTE RENDU**

**3.1. Compte rendu du 12 avril 2018**

Le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2018 est déposé ainsi que des documents traitant de la responsabilité de la Commission des travaux publics, immeubles et équipements motorisés ainsi que les effectifs de la ville. Les membres sont invités à en prendre connaissance.

**4. CIRCULATION, SÉCURITÉ ET SIGNALISATION (LUC CÔTÉ)**

Il est décidé que les analyses effectuées et les recommandations du Service du génie seront déposées à la commission des travaux publics, immeubles et équipements motorisés pour adoption et seront ensuite acheminées à l'arrondissement.

Dans le cas de dossiers urgents, constituant un danger pour la population, il est possible de mobiliser les effectifs de la Ville pour corriger une situation soulevée lors de la commission avant l'adoption par le conseil municipal.

Monsieur Luc Côté procède à la lecture des demandes analysées par le Service du génie selon la grille d'analyse qui répond aux critères du Tome V du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

**VS-CTIG-2018-016**

Proposé par : Jean-Marc Crevier

Appuyé par : Marc Bouchard

CONSIDÉRANT que ces demandes correspondent aux critères de la grille d'analyse.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte les recommandations suivantes pour l'arrondissement de La Baie :

- Diminution de vitesse à 50 km/h sur le chemin du Plateau (quartier des roulottes) ;
- Permettre l'aménagement d'une traverse piétonnière avec avancé de trottoir boulevard de la Grande-Baie Sud (marché Richelieu).

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS**  
**MOTORISÉS**  
**VILLE DE SAGUENAY**

---

QUE la Ville de Saguenay accepte les recommandations suivantes pour l'arrondissement de Jonquière :

- Installation d'un arrêt multisens, intersection des rues Gagnon et Sainte-Pétronile ;
- Installation d'un arrêt multisens au 2477 Fillion ;
- Écran végétal sur St-Jean-Baptiste et De Vinci ;
- Installation d'un arrêt dans la courbe du chemin Bouchard ;
- Installation d'un arrêt multisens à l'intersection Saphir et Émeraude ;
- Diminution de vitesse secteur Cépal, Saint-Dominique.

CONSIDÉRANT que ces demandes ne correspondent pas aux critères de la grille d'analyse.

À CES CAUSES, il est résolu de ne pas reconduire les analyses suivantes :

- Arrêt multisens avenue du Port intersection 3<sup>e</sup> Rue La Baie ;
- Arrêt multisens avenue du Port intersection 5<sup>e</sup> Rue La Baie ;
- Arrêt multisens Duvernay intersection Couture Chicoutimi ;
- Arrêt multisens Sainte-Émilie intersection des Genevriers Jonquière ;
- Feux de circulation Long-Sault intersection Panet Jonquière ;
- Arrêt multisens Prémont intersection de la Réserve Jonquière ;
- Arrêt multisens Saint-Patrick intersection Saint-Étienne Jonquière ;
- Arrêt multisens des Sorbiers intersection des Rosiers Jonquière ;
- Arrêt multisens de la Lorraine intersection de l'Auvergne Jonquière.

## **5. FERMETURE DE LA REUNION**

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16 h**

/nt

Approuvé par :

\_\_\_\_\_  
Michel Tremblay, président

**\*\*Note : prenez note que l'ordre du jour peut différer de l'envoi initial, car seuls les sujets pour fins de résolution apparaissent sur le procès-verbal\*\***